



ABC arbitrage

Compte-rendu de l'assemblée générale mixte du 27 mai 2016

Réunie le vendredi 27 mai 2016 sous la présidence de Dominique Ceolin, président-directeur général, l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société ABC arbitrage a adopté toutes les résolutions qui lui étaient proposées.

L'assemblée fut l'occasion de détailler les conditions de réalisation du résultat 2015. Le groupe confirme la corrélation de ses lignes de métier à la volatilité générale des marchés. Les cinq premiers mois de 2016 présentent dans cette logique un rythme d'activité sensiblement supérieur à celui du 1er semestre 2015. Le groupe confirme par ailleurs la poursuite des investissements R&D, qui se concrétisent notamment par de nouveaux recrutements et le développement de son outil IT.

Parmi les résolutions adoptées, l'assemblée ordinaire, après avoir approuvé les comptes, a décidé de distribuer au titre de l'exercice 2015 un solde sur dividende de 0,20 euro par action ordinaire. Compte tenu du versement de 0,20 euro par action au mois de décembre 2015, les distributions afférentes à l'exercice 2015 s'élèvent à 0,40 euro par action. Le conseil d'administration qui s'est réuni postérieurement à l'assemblée générale a décidé de fixer à 5,70 euros le prix de réinvestissement, pour les actionnaires choisissant de percevoir tout ou partie de ce solde en actions ABC arbitrage.

Le calendrier de distribution est le suivant :

- date de détachement : vendredi 1er juillet 2016,
- fin d'exercice de l'option : mardi 12 juillet 2016 inclus,
- paiement ou inscription en compte des actions : mercredi 20 juillet 2016.

L'assemblée générale a décidé de renouveler les mandats de Didier RIBADEAU DUMAS et de la société AUBEPAR INDUSTRIES, en qualité d'administrateurs, pour une durée de quatre ans.

Madame Muriel VIDÉMONT DELABORDE, en charge de la Direction du Pilotage Financier et du Contrôle de Gestion chez Allianz France, a par ailleurs été élue nouvel administrateur indépendant, également pour une durée de quatre années. Suite à ces évolutions, le conseil d'administration d'ABC arbitrage est désormais composé de 7 membres (dont 5 administrateurs indépendants), auxquels s'ajoutent un censeur et un secrétaire.

L'ensemble de ces informations est accessible sur le nouveau site internet du groupe (www.abc-arbitrage.com). Destiné à être le principal support de communication avec les actionnaires et les futurs collaborateurs, ce nouveau site évoluera de manière dynamique pour se synchroniser avec les besoins et la vie du groupe.